

N°	Mesure	Description	Responsable/ Collaborateur	Échéancier	Avancement	Commentaire
Secteur résidentiel						
1	Maintenir les services offerts au secteur résidentiel et les pratiques internes favorisant la mise en valeur des matières résiduelles	<p>Les services offerts sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des matières recyclables; - Valorisation des encombrants; - Gratuité des bacs roulants pour les matières recyclables; - Collecte des feuilles et résidus de jardin; - Vidange systématique des fosses septiques; - Écocentres; - Séances sur le compostage domestique; - Ligne téléphonique « info-GMR »; - Régionalisation des services de gestion des matières résiduelles 	MRC / COGEMRHY	2016 à 2020	Réalisé	L'intégralité des services énumérés a été maintenue.
2	Réaliser une caractérisation des matières recyclables collectées	Cette caractérisation a pour objet d'obtenir des informations sur la densité, la composition et la proportion des matières recyclables attribuables au secteur résidentiel afin notamment d'adapter les outils de communication en vue d'augmenter le taux de récupération des matières recyclables.	MRC	2016 et 2020	Abandonné	La MRC utilisera plutôt les données recueillies dans le cadre du suivi des collectes effectué sur son territoire (actions 3 et 29) ainsi que les références provinciales pour bien cibler les messages à véhiculer et autres actions à mettre en place.

3	Réaliser un suivi des collectes de matières recyclables et des ordures ménagères auprès du secteur résidentiel	Ce suivi vise à obtenir des informations sur le taux de participation, le taux de remplissage des contenants, la qualité des matières et le niveau global du service. Ces informations contribueront à optimiser l'utilisation du service par les citoyens et à adapter les outils de communication en fonction des comportements observés, le tout dans le but d'augmenter le taux de récupération des matières recyclables.	MRC	2016 et 2020	Réalisé	Le suivi terrain, la compilation des données et l'analyse des résultats ont été complétés. Les ajustements requis en termes d'information, de sensibilisation et d'éducation sont prévus en 2017. La démarche a permis d'inspecter 1 254 bacs roulants et 290 conteneurs de matières recyclables desservant au total 4 228 unités d'occupation et 137 industries, commerces et institutions (ICI).
4	Développer un plan de communication	Ce plan a pour but de doter la MRC d'une vision stratégique globale en communication propre à la gestion des matières résiduelles et ainsi assurer la cohérence dans les mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) prévues au PGMR.	MRC / COGEMRHY	2016 et 2019	Réalisé	Le plan comporte 57 mesures à déployer, ponctuellement ou en continu, de 2016 à 2020.
7	Offrir des composteurs domestiques à prix réduit et évaluer la possibilité d'offrir des composteurs fabriqués à partir de matières réemployées ou recyclées	Ce nouveau programme s'insère dans les mesures retenues pour contribuer à l'atteinte du bannissement de la matière organique annoncé pour 2020. Il vise à encourager le compostage domestique en facilitant l'acquisition de composteurs.	MRC / COGEMRHY	2016 (mise en place) 2017 (lancement du programme)	Réalisé (mise en place)	Le programme a été élaboré. Le lancement du programme est prévu pour le printemps 2017.

8	Mettre en place aux écocentres des infrastructures pour accroître le réemploi des encombrants	La majorité des encombrants collectés par la MRC ou les écocentres sont actuellement mis en valeur, toutefois les méthodes de collectes actuelles ne permettent pas toujours une valorisation en respect de la hiérarchie des 3RV. Ces nouveaux bâtiments contribueront à augmenter le réemploi des encombrants.	MRC / COGEMRHY	2016 (mise en place)	Réalisé	La construction des infrastructures est complétée. Les bâtiments ont été inaugurés en novembre 2016. L'ouverture des espaces du réemploi est prévue pour le printemps 2017.
10	Évaluer la possibilité d'offrir par l'intermédiaire des écocentres un service de collecte sur demande des encombrants	Cette mesure contribue à maximiser les filières de réemploi, de recyclage et de valorisation des encombrants. De plus, il répond à un besoin exprimé par les citoyens en leur offrant un coup de main leur permettant de se départir de leurs matières résiduelles de façon respectueuse de l'environnement.	COGEMRHY	2016	Réalisé	Un service de cueillette à domicile par l'entremise des écocentres est offert depuis novembre 2016.
14	Instaurer la collecte des matières organiques via une collecte à trois voies à toutes les unités d'occupation résidentielle de 5 logements et moins du territoire (phase I)	L'implantation est prévue de façon progressive. En 2017, le service sera implanté dans la zone de collecte 9 située à Granby. Il sera ensuite élargi aux résidents de Saint Alphonse-de-Granby dès le printemps 2018 et à l'ensemble des immeubles de 5 logements et moins du territoire de la MRC de La Haute-Yamaska en 2019.	MRC	2016 à 2020	Réalisé (phases préparatoires à l'implantation)	Les opportunités de traitement ont été analysées et certains scénarios de gestion ont été étudiés. De façon spécifique aux phases d'implantation 2017 et 2018 : - les modalités de collecte ont été définies; - les secteurs de rodage ont été identifiés; - les contrats de fabrication et livraison des bacs roulants et de collecte, transport et traitement des matières organiques ont été octroyés; - une stratégie de communication a été élaborée.

20	Valoriser l'ensemble des boues municipales		Municipalités	En continu	Réalisé	L'ensemble des boues municipales générées en 2016 ont été recyclées ou valorisées.
22	Développer et mettre en ligne un Bottin des récupérateurs	Sous forme de moteur de recherche accessible via Internet, cet outil vise à augmenter la visibilité des organismes et entreprises présents sur le territoire qui réemploient, recyclent et valorisent les matières résiduelles.	MRC	2016 (mise à jour en continu)	Reporté à 2017	La MRC planifie la mise en ligne d'un site Web dédié à la gestion des matières résiduelles. Le bottin y sera intégré.
24	Transmettre des articles sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles et encourager les municipalités à les inclure dans leurs bulletins municipaux	Ces articles visent à responsabiliser et sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles.	MRC / Municipalités	2016 à 2020 (4 fois par an)	Réalisé	Des articles sont fournis aux municipalités locales sur une base mensuelle.
26	Tenir des kiosques de sensibilisation sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles	Les événements grand public sont un bon moyen de rejoindre les citoyens. La tenue de kiosques permet de faire connaître les services offerts par la MRC tout en répondant directement aux questions des citoyens.	MRC / COGEMRHY	2016 à 2020 (2 fois par an)	Réalisé	La MRC a participé à quatre événements grand public en 2016 en plus d'avoir tenu deux assemblées de consultation publique sur la révision de son PGMR 2016-2020. De plus, l'équipe des écocentres a participé à douze événements.
27	Embaucher une ressource humaine responsable des activités d'ISÉ du PGMR	L'ajout d'une ressource en communication va permettre d'augmenter de façon significative les activités d'ISÉ en vue de responsabiliser et sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles.	MRC	2016	Réalisé	La nouvelle ressource est entrée en fonction en février 2016 et a consacré 930 heures de travail à des activités d'ISÉ liées au PGMR.

Secteur ICI						
28	Réaliser une caractérisation des matières recyclables collectées	Cette caractérisation a pour objet d'obtenir des informations sur la densité, la composition et la proportion des matières recyclables attribuables au secteur ICI afin notamment d'adapter les outils de communication en vue d'augmenter le taux de récupération des matières recyclables.	MRC	2016 et 2020	Abandonné	La MRC utilisera plutôt les données recueillies dans le cadre du suivi des collectes effectué sur son territoire (actions 3 et 29) ainsi que les références provinciales pour bien cibler les messages à véhiculer et autres actions à mettre en place.
29	Réaliser un suivi des collectes de matières recyclables auprès des ICI	Ce suivi vise à obtenir des informations sur le taux de participation, le taux de remplissage des contenants, la qualité des matières et le niveau global du service. Ces informations contribueront à optimiser l'utilisation du service par les ICI et à adapter les outils de communication en fonction des comportements observés, le tout dans le but d'augmenter le taux de récupération des matières recyclables.	MRC	2016 et 2020	Réalisé	Le suivi terrain, la compilation des données et l'analyse des résultats ont été complétés. Les ajustements requis en termes d'information, de sensibilisation et d'éducation sont prévus en 2017. La démarche a permis d'inspecter 1 254 bacs roulants et 290 conteneurs de matières recyclables desservant au total 4 228 unités d'occupation et 137 ICI.
30	Développer un système de diffusion des informations durable et efficace en utilisant les acteurs et médias en place afin d'atteindre un maximum d'acteurs du secteur ICI	Cette mesure vise à identifier les médias et acteurs à privilégier pour la diffusion d'informations sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles auprès des ICI spécifiquement.	MRC	2016 (Diffusion en continu)	Reporté à 2017	

32	Réviser les modalités d'accès ainsi que les services offerts aux ICI aux écocentres	Cette révision consiste à ajuster les modalités (identification à l'accueil, restrictions, frais...) déjà en place afin de rendre le service plus attractif aux ICI.	MRC / COGEMRHY	2016	Réalisé	Les modalités d'accès et les règles de fonctionnement révisées ont été adoptées par COGEMRHY en mars 2016. La nouvelle tarification est entrée en vigueur en avril 2016.
34	Optimiser le programme de collecte des plastiques agricoles sur le territoire et augmenter la sensibilisation	Le programme actuel est fonctionnel, toutefois la participation est en baisse. Cette mesure vise à évaluer la faisabilité des différentes options qui s'offrent à la MRC pour la gestion des plastiques agricoles.	MRC	2016 (analyse) 2017 (mise en œuvre)	En cours de réalisation	L'analyse des programmes de récupération existants est en cours.
35	Évaluer les besoins des ICI saisonniers au niveau de la gestion des matières résiduelles afin d'augmenter leur performance de récupération	Cette démarche vise à soumettre des recommandations d'options d'optimisation de la gestion des matières résiduelles sur ces sites et des services offerts par la MRC.	MRC	2016 (évaluation des besoins) 2017 (analyse des options d'optimisation et formulation de recommandations)	Reporté à 2017	L'évaluation des besoins des ICI saisonniers a été reportée à 2017.
36	Intervenir lors d'évènements organisés par une association représentant le secteur ICI (1 intervention par année) et participer à une rencontre de discussion sur un sujet spécifique (1 comité par année) avec des groupes d'ICI ciblés		MRC	2016 à 2020 (2 fois par an)	Reporté à 2017	L'élaboration du plan de communication dédié à la gestion des matières résiduelles faite en 2016 a permis de cibler des messages à prioriser. Les interventions à venir en seront bonifiées.

42	Poursuivre l'implantation d'équipements de récupération dans les lieux publics municipaux et effectuer une campagne de sensibilisation sur la récupération hors foyer	Cette mesure consiste à supporter les municipalités locales dans l'installation de contenants de récupération des matières recyclables dans les lieux publics en chapeautant une demande de subvention et des processus d'approvisionnement conjoints.	MRC	2016 à 2020 (1 fois par an)	Réalisé	Cinq contenants supplémentaires ont été acquis et installés dans différentes aires publiques du territoire.
Secteur CRD						
46	Promouvoir le service des écocentres par la distribution de brochures sur les écocentres dans les quincailleries et dans les municipalités	Un encart sur les écocentres a déjà été produit. Cette démarche consiste à actualiser l'information qui figure sur l'encart, procéder à la réimpression d'exemplaires et voir à leur distribution via les quincailleries et services d'émission de permis des municipalités locales	MRC / COGEMRHY	2016 à 2020	Réalisé	10 500 encarts ont été imprimés et distribués en 2016.
48	Mettre en place aux écocentres des infrastructures pour accroître le réemploi de résidus de CRD	Il y a peu d'initiatives de réemploi des résidus de CRD sur le territoire de la MRC. Ces infrastructures contribueront à augmenter leur réemploi.	MRC / COGEMRHY	2016	Réalisé	La construction des infrastructures est complétée. Les bâtiments ont été inaugurés en novembre 2016. L'ouverture des espaces du réemploi est prévue pour le printemps 2017.
Mesures de suivi						
53	Maintenir le comité de suivi du PGMR	Le comité a pour mandat de conseiller et appuyer le Service des matières résiduelles de la MRC dans la mise en oeuvre du PGMR et son suivi.	MRC	2016 à 2020 (1 à 2 réunions par an)	Réalisé	Le comité s'est réuni à deux reprises en 2016. De plus, une copie de tous les communiqués de presse émis par la MRC en lien avec la gestion des matières résiduelles est systématiquement transmise aux membres du comité.

54	Maintenir la réalisation et la diffusion d'un bilan annuel de gestion des matières résiduelles incluant un état d'avancement de la mise en œuvre du PGMR	Le bilan annuel regroupe un énoncé des réalisations faites au cours de l'année et les statistiques de détournement de l'enfouissement des matières résiduelles propres aux services offerts par la MRC.	MRC	2016 à 2020 (1 fois par an)	Réalisé	Le bilan a été dévoilé publiquement et mis en ligne sur le site Web de la MRC en mai 2016.
55	Réaliser et transmettre au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) un rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR	Le cadre normatif du <i>Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles</i> prévoit que la MRC doit transmettre chaque année un rapport de suivi faisant état de la mise en œuvre des mesures prévues dans le PGMR.	MRC	2016 à 2020 (1 fois par an)	Réalisé	Le rapport de suivi a été transmis et au MDDELCC et mis en ligne sur le site Web de la MRC en avril 2016.

MRC de La Haute-Yamaska – mai 2017

\\w2k8mrc\gmr\PGMR - plan gestion\PGMR révisé\État d'avancement\Rapport-suivi-PGMR2016.docx

Rapport annuel de suivi de la mise œuvre du PGMR

ANNEXE 1 - Formulaire à compléter pour déterminer l'admissibilité à l'enveloppe dédiée à la gestion des matières organiques du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances à l'élimination de matières résiduelles.

Nom de la MR : MRC de La Haute-Yamaska

Année de référence : 2016

En fonction des critères publiés sur notre site Web, compléter les informations suivantes pour chaque municipalité de votre territoire :

- possède une réglementation interdisant le stockage et l'épandage de matières putrescibles résiduelles dont le compost, le digestat, les boues municipales et autres matières résiduelles fertilisantes (MRF) organiques, en zone verte;
- réalise la collecte résidentielle de résidus verts et alimentaires (collecte de troisième voie) en 2016;
- uniquement pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, mise en place par la municipalité d'un service de composteurs domestiques et communautaires aux citoyens.

Pour toute information communiquez avec le MDDELCC au 418 521-3950, poste 4104

Pour connaître le code géo, consulter la page Web : http://www.mamot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites		Nombre total d'unités d'occupation (8 logements et moins)	Règlement interdisant le stockage et l'épandage	Aucun règlement	Collecte de résidus verts ET alimentaires domestique	Nombre d'unités d'occupation desservies au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)	Nombre de semaines de collecte en 2016	Date de début des collectes en 2016	Composteurs domestiques	Composteur communautaire	Nombre d'unités d'occupation desservies par un composteur au 31 décembre 2016 (8 logements et moins)
Code géo	Nom de la municipalité										
47017	Granby (V)	24531	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
47047	Roxton Pond (M)	1682	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
47010	Saint-Alphonse-de-Granby (M)	1190	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
47055	Sainte-Cécile-de-Milton (M)	845	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
47040	Saint-Joachim-de-Shefford (M)	600	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
47035	Shefford (CT)	2973	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
47030	Warden (VL)	158	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
47025	Waterloo (V)	1975	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Nom du répondant : Karine Denis Fonction : Directrice, service des matières résiduelles

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.


Signature

24 mai 2017
Date